

Nantes, le 23 décembre 2020

Energie et environnement

## SEM Croissance Verte : la Région s'engage pour les énergies renouvelables

**Consommer moins et produire mieux avec du renouvelable, servir l'intérêt général et l'équité territoriale, renforcer l'économie locale verte, générer plus d'emplois... Telle est l'ambition de la SEM Croissance Verte qui a officiellement vu le jour le 14 octobre dernier. Dans sa Feuille de Route sur la transition énergétique (2017 - 2021), la Région des Pays de la Loire a souhaité « favoriser une écologie positive, tournée vers un modèle de croissance verte ». Elle ambitionne de tripler la production d'énergie d'origine renouvelable et de rénover 100 000 logements.**

Dans une démarche partenariale vers plus d'efficacité et d'utilité pour le territoire, la Région a décidé d'associer les compétences de 13 autres actionnaires : départements, syndicats d'énergie, EPCI, Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire. Centrée sur l'accompagnement des projets de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables, cette SEM Croissance Verte a pour objectif :

- D'accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises du tertiaire privé dans un parcours de rénovation énergétique sécurisé en proposant des services d'information, conseils, accompagnement audit et travaux ;
- De contribuer à l'émergence de projets ENR (ingénierie territoriale) et en faciliter la faisabilité technique et financière grâce à un fonds d'investissement, filiale de la SEM.

### La SEM Croissance Verte en quelques chiffres :

<b>10 M€</b>	de capital social
<b>5 M€</b>	financés par la Région
<b>7 M€</b>	reversés à la filiale
<b>14</b>	actionnaires initiaux

Tiers de confiance, la SEM délivrera un service d'accompagnement tout au long du parcours de rénovation énergétique, tant sur les travaux que sur les aides, le plan de financement et les démarches administratives.

Afin de mieux sécuriser ce service aux particuliers, collectivités et entreprises du tertiaire privé, la SEM proposera un système qualité Pays de la Loire et un outil de suivi de chantier, réalisés en collaboration avec des professionnels du bâtiment.

Le fonds d'investissement, filiale de la SEM Croissance Verte, investira dans des projets d'énergies renouvelables : éolien, hydrogène, photovoltaïque, méthanisation... Après quelques années et une fois le projet construit et sécurisé financièrement, la filiale retirera sa participation et soutiendra de nouvelles sociétés dédiées aux énergies renouvelables.

*« Avec la création d'une société d'économie mixte « croissance verte » destinée à apporter expertise et service en matière d'accompagnement à la rénovation des bâtiments mais aussi d'accélération des projets d'énergie renouvelable, la Région entend jouer son rôle de chef de file des acteurs et collectivités pour impulser la dynamique territoriale au service d'une région résolument engagée dans la transition écologique. », précise Maurice Perrion, Vice-président du Conseil régional en charge de la transition énergétique et de la croissance verte et Président de Croissance Verte.*



## 14 actionnaires de la Sem Croissance verte



« La Transition énergétique et écologique est un des axes prioritaires du plan de relance de la Caisse des Dépôts. La Banque des Territoires le met en oeuvre en soutenant les opérations de rénovation énergétique des bâtiments, des logements et en développant des projets de production d'énergies renouvelables. Elle est déjà fortement mobilisée sur ce sujet en Pays de la Loire avec des financements dédiés pour les collectivités locales et sa participation au dispositif Energie Sprong pour rénover les logements sociaux. En contribuant à la création de la SEM Croissance Verte, la Banque des Territoires densifie ses réponses apportées aux territoires sur ces enjeux sociétaux majeurs. La SEM Croissance Verte va ainsi permettre au territoire des Pays de la Loire d'être plus durable. », **Philippe Jusserand, Directeur régional de la Banque des Territoires**

« La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire accompagne au quotidien tous les acteurs économiques. A ce titre elle contribue activement au développement du territoire et à la transition énergétique. Notre participation à la SEM Croissance Verte est un relais supplémentaire de cette action, en faveur d'une croissance plus durable pour nos régions et leurs habitants », **Christophe Pinault, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire**



« La SEM ligérienne a su réunir l'ensemble des acteurs territoriaux de l'énergie : syndicats d'énergie, départements, agglomérations, ... et notre région. C'est une première nationale, dans sa capacité à Agir collectivement. Elle est un formidable outil d'accélération des projets de rénovation énergétique des bâtiments mais aussi de la production d'ENR. Elle démontre combien la croissance verte répond à un triple objectif : économie décarbonée – service aux ligériens et aux territoires – Création d'emplois. », **Laurent Géralt, conseiller régional en charge de l'environnement et de la transition énergétique**

Le Département de Loire-Atlantique s'engage dans la SEM régionale Croissante Verte pour accompagner la transition énergétique sur son territoire. En 2012, dans le cadre du Plan climat énergie, il s'est engagé à réduire considérablement nos besoins énergétiques et à les couvrir par des énergies locales. Objectif d'ici à 2050 : diviser par trois les consommations d'énergie, diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre et multiplier par quatre la production d'énergies renouvelables. Pour cela, il faut à la fois étudier le potentiel d'énergie renouvelable du territoire (éolien, méthanisation, solaire) et soutenir les porteurs de projets citoyens.





« Les enjeux du changement climatique incitent l'ensemble des acteurs territoriaux à mettre en place des plans d'actions en faveur de la transition énergétique. Deux enjeux principaux résident dans la production d'énergie renouvelable et la rénovation énergétique des bâtiments. Le Conseil départemental de la Sarthe a souhaité participer à la SEM régionale Croissance verte à hauteur de 200 000€, afin de pouvoir proposer un outil complémentaire aux acteurs du territoire sarthois, en capacité d'apporter une participation financière et de l'ingénierie, notamment en matière d'énergie renouvelable. », **Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental de la Sarthe**

« La transition écologique rythme désormais notre mode de pensée et structure de façon transversale nos politiques publiques. Dans cet esprit, la Mayenne veut aller beaucoup plus loin et nourrit l'ambition de devenir le 1er département bas carbone de France, le lieu où s'invente un nouveau modèle de société fondé sur une croissance verte, formidable opportunité pour notre territoire qui doit concilier économie et écologie », **Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne.**



Depuis plus de 10 ans le Département de Maine-et-Loire oeuvre activement à la sobriété énergétique via ses politiques de l'Habitat, ainsi qu'au développement des ENR à travers la SEM "Alter Energies" et une charte de partenariat pour la méthanisation. Sa participation à la SEM Croissance Verte s'inscrit dans cette recherche constante de synergie et d'efficacité pour faire face aux enjeux climatiques de demain.

Le Département de la Vendée continue de s'engager dans cette transition énergétique pour laquelle il faut savoir entreprendre. A travers la SEM Croissance verte portée par la Région, nous nous associons et saluons ce nouvel outil à disposition de nos territoires et de nos habitants.



Territoire d'énergie Mayenne s'investit pleinement dans des projets de production d'énergies renouvelables en Mayenne. En soutenant les acteurs locaux, en mettant en relation les porteurs de projets, le syndicat départemental d'énergie entend favoriser le développement de l'économie locale par une énergie propre et durable. Pour soutenir les projets d'une envergure régionale, Territoire d'énergie Mayenne assure le lien auprès de la SEM Croissance Verte. Son président Richard Chamaret, également président de l'Entente régionale, est d'ailleurs devenu président de l'assemblée spéciale de la SEM.

« Au-delà de sa contribution aux investissements vertueux sur nos territoires, la SEM croissance verte est aussi une boîte à outils opérationnelle pour nous aider à concevoir un véritable service public de la rénovation énergétique. A nous de jouer ! », **Jean-Luc Davy, président du Siéml.**



Le SyDEV est un acteur engagé et innovant pour la transition énergétique du territoire vendéen. Il accompagne les collectivités publiques et mène des actions concrètes en matière de rénovation énergétique des bâtiments, de développement des énergies renouvelables, de mobilité durable et il contribue à la réduction de la précarité énergétique. L'action de la SEM croissance verte va renforcer les outils et initiatives déjà à l'œuvre en Vendée en vue d'amplifier et accélérer la transition énergétique.

En tant qu'acteur public référent des énergies sur le département, le SYDELA a participé dès les premiers instants à la création de la SEM Croissance Verte, car il a vu en elle une opportunité fondamentale de favoriser les projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Membre majeur de cette SEM, le SYDELA œuvrera à la transition énergétique, écologique et responsable de nos territoires, à travers son expertise, aux côtés de ses partenaires institutionnels publics et privés.



"La création de la SEM régionale Croissance Verte s'inscrit pleinement dans la stratégie d'accélération de la Transition Ecologique portée par Angers Loire Métropole. Cette nouvelle entité entre en résonance avec les actions concrètes déjà mises en place, telle la plateforme de rénovation énergétique et permet une cohérence des actions à l'échelle régionale.", **Franck Poquin, Vice-Président d'Angers Loire Métropole en charge de l'Energie**

Par sa participation à hauteur de 100 000€ au capital de la SEM Croissance verte, Laval Agglomération marque ainsi son engagement résolu en faveur de la transition énergétique. Le potentiel énergétique du territoire doit pleinement contribuer à la diminution de l'importation d'énergie fossile et être intégré dans nos plans climat. Accélérons collectivement !



#### CONTACT PRESSE

**Gwenola Cariou Huet** : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) – 06 82 80 18 92

**Louise Guégan** : [louise.quegan@paysdelaloire.fr](mailto:louise.quegan@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 51 45